

**Saint André Allas**  
**Compte rendu du Conseil municipal du mercredi 27 mai 2015**

---

Présents: Patrick Salinié , Mylène Galmot ,Carine Audit, , Françoise Brusquand, Régine Bruscard, Patricia Vinette, Patrick Manet, Dominique Thibart, Joseph Marvaud, Philippe Depoix, JJ Albié,Nicolas Prévost, Jean-Jean- Pierre Gauthier.

Excusés : Solange LamotheJean-Michel Delpech.

Carine Audit est désignée comme secrétaire de séance.

Le conseil est assisté de Tasset Cécile secrétaire de mairie.

Le compte rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

1) Convention d'honoraires

Le document d'arpentage et le bornage du terrain au lieu dit Sous La Boyne ont entraîné une convention d'honoraires avec le cabinet Albrand- Angibaud, pour un montant de 720 €.

Le CM valide cette convention.

2) Adhésion SMDE

Les communes de FIRBEIX, ST JORY DE CHALAIS et BERGERAC expriment le souhaitent adhérer au SMDE.

Une suite favorable est donnée à cette demande.

3) Tarifs périscolaires

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter l'ensemble des tarifs liés à ces services.

Ainsi, pour les transports scolaires :

Elèves du primaire

-part communale : 61€

-gratuité pour la part familiale

Elèves du secondaire

-part communale : 69 €

-part familiale: 69€

Restauration scolaire

-enfants: 2€15 par repas

-adultes : 4€30 par repas

Accueil périscolaire (garderie)

-par enfant et par jour (matin et soir) : 1€60

-par enfant (matin ou soir) :1€

12070 repas ont été servis tout au long de l'année pour un prix de revient de 5€50 incluant les ingrédients et les charges de personnel.

#### 4) Bâtiment communal du Bousquet

Il s'avère nécessaire d'isoler le bâtiment communal du Bousquet

Après consultation de plusieurs devis émanant de Stés locales, la Sté ESPITBOIS répondant au cahier des charges est retenue pour la réalisation de l'isolation et du bardage, pour un montant de 29.0238 € HT

#### 5) Terrain multisports

Le revêtement du terrain multisports (ancien terrain de tennis) doit être rénové.

La programmation de ces travaux a été inscrite au budget 2015 pour un montant de 16 530 € HT et confiée à la Sté STP.

#### 6) Validation de convention de Service Urbanisme de la Communauté de Communes

Afin de palier au désengagement de l'état, et de faire face à la fin de la mise à disposition gratuite pour l'instruction des actes d'application du droit du sol, un service urbanisme commun à la CCSPN sera créé.

L'organisation du service instructeur prévoit que le Maire conserve le pouvoir de signer et délivrer les autorisations d'urbanisme. L'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation des sols seront donc confiés au service commun de la CCSPN à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015..

#### 8) Cimetières

Dans le cadre du ré-aménagement des cimetières et la mise en place des services à venir (jardin du souvenir, caverne...), la municipalité a souhaité remettre complètement à jour le règlement intérieur appliqué aux deux cimetières (Saint André et Allas). Ce règlement intérieur s'appuie sur le précédent. Il porte sur les droits et obligations, les conditions d'accès, les possibilités liées à l'achat des concessions (types, dimensions, règles liées à la construction, conditions d'accès au columbarium, aux concessions cinéraires, aux jardins du souvenir).

Le CM adopte cette nouvelle réglementation et vote les nouveaux tarifs applicables à partir du 1 juillet 2015.

-concession cinéraire perpétuelle : 125 €

-concession dite individuelle perpétuelle : 125 €

-concession dite familiale perpétuelle : 250 €

-case de columbarium : 500€ pour une durée de 30 ans

#### 9) Jury d'assises

Le conseil procède au tirage au sort des personnes susceptibles d'être désignées dans ce jury.

#### 10) TAP (travaux d'activités périscolaires)

La nouvelle organisation au sein des TAP avec le recrutement d'animateurs entre autres, s'avère être positive en terme de propositions pour les enfants, de qualitatif dans les animations. Le réceptif et la participation des élèves est en progression constante.

La municipalité, afin de compléter cette organisation mène une réflexion pour aboutir à la création d'un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) spécifique aux TAP.

Si les conditions sont réunies pour cette ouverture une extension de propositions de services envers les familles pourrait être proposée dans le futur.

#### 11) Culture

Le partenariat avec l'Agence Culturelle Départementale et le Centre Culturel de Sarlat est reconduit.

La pièce « DÉBRIS » de Dennis Kelly sera proposée le samedi 17 janvier 2016 dans la salle intergénérationnelle. Dans le cadre de l'action culturelle près de 80 personnes de notre commune ont pu bénéficier de tarifs réduits lors des soirées au centre culturel de SARLAT.